

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29/11/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 novembre 2023 à 20h34, sous la présidence de M. David GARAYT, Maire.

Présents : BRUNIAU Séverine – GARAYT David – MANGOU Didier – HUSSY Damien – MARTIN Robert (pouvoir de MARTIN Béatrice) - STORPER Marc – DEFFAISSE Yves - DEFFAISSE Jean Michel – PERRET Marion

Excusée : MARTIN Béatrice

Secrétaire de séance : STORPER Marc

Le élu ont débuté le conseil en observant une minute de silence en hommage à Sylvie Benoit, ancienne secrétaire de mairie, récemment décédée.

Mr le Maire demande au conseil l'ajout d'une délibération à la suite de l'intervention d'Éric Saulnier (ONF) avant le conseil.

Adopté à l'unanimité

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25/10/2023

Adopté à l'unanimité

Délibérations

- Décision modificative au budget M49

Les dépenses du schéma directeur d'eau potable comportent des frais de bureau d'étude et support du département et des travaux liés aux recherches et conclusions du schéma. La trésorerie demande à séparer Etudes et Travaux, ce qui engendre des changements sur les comptes 2158 et 212 comme suit :

Dépense 2158 : 31345,10

Recette 212 : 31345,10

Adopté à l'unanimité

- Désignation des délégués au SMPAS

Au 1^{er} janvier 2024 la commune intègre le SMPAS, nouveau gestionnaire du réseau d'eau potable et de l'assainissement de la commune. Dans ses statuts le syndicat demande à chaque commune 3 délégués titulaires et 3 suppléants. Après échanges il est décidé de nommer:

Titulaires : Garayt David, Deffaisse Jean-Michel, Deffaisse Yves

Suppléants : Martin Béatrice, Mangou Didier, Perret Marion

Adopté à l'unanimité

- Recensement

Le recensement s'effectuera entre le 18 janvier et le 17 février 2024. L'agent recenseur sera Agnès Robert. Elle devra se déplacer sur le territoire communal pour distribuer des courriers et, selon les situations pour accompagner les habitants dans le renseignement des documents.

Madame Robert participera à 2 formations qui se dérouleront les 4 et 11 janvier 2024.

Après débat, le conseil fixe les indemnités suivantes pour l'agent recenseur :

550 € d'indemnités (dont 393 pris en charge par l'état)

200 € pour les frais kilométriques

Adopté à l'unanimité

- Coupe de bois

Suite aux propositions faites par Éric Saulnier, le conseil fait le choix de missionner l'ONF pour l'exploitation (parcelles 14 et 17 en janvier) et la vente des 2 prochaines coupes en 2024 prévues dans le plan de gestion pluriannuelle.

Adopté à l'unanimité



Points et informations divers

- Rencontres et courrier du Groupement Foncier Agricole. Mr le Maire rappelle les précédents et récents échanges avec le GFA. Le GFA ne souhaite plus faire l'échange que la commune lui avait proposé, sous réserve que celle-ci lui octroie une parcelle supplémentaire. Le conseil n'approuve pas cette nouvelle demande.
- Aménagement espaces publics. Séverine Bruniau fait un retour sur une rencontre à ce sujet à Piégros la clastre et précise que la volonté d'aménagement à Gigors et Lozeron reste pour le moment mesurée en comparaison à ce qui a été réalisé à Piégros. Suite aux réunions et à la collecte des idées et des envies, il est convenu que Séverine B., Yves D., Damien H. et Marc S. se réuniront le 15 janvier pour élaborer une proposition concrète et la porter au conseil.
- Voirie. Courrier de Mr Granjon demandant un revêtement sur une portion de chemin qui a tendance à se dégrader. Le conseil prend acte et surveillera son évolution mais n'a pas la possibilité d'effectuer ces travaux pour le moment. Les travaux aux Rollands ont été réalisés. Agnès Robert réitère une demande de revêtement sur la partie non revêtue pour résoudre ses problèmes d'infiltration. La commune va revisiter l'endroit pour tenter de trouver une solution. Un stop sera bientôt mis en place sur le chemin des Thuires à l'intersection avec la D732.
- Didier Mangou en profite pour signaler que la fontaine du Muis à Lozeron se dégrade. Sa réparation nécessite de prendre contact avec les propriétaires du terrain duquel elle surgit. A suivre.
- Suite à la rencontre avec l'ONF et la scierie Michelard de Chabeuil, la commune fait le choix d'utiliser le bois de sa forêt pour la rénovation future de la charpente de l'église.
- Signalement d'un mur fragilisé sur la route de Combes qui sera regardé pour une consolidation durable.
- Retour de Damien H. sur la cantine centrale. Dans l'ensemble les retours sont positifs hormis le planning qui donne peu de flexibilité aux parents pour des changements de dernière minute (inscription mercredi minuit pour la semaine suivante non modifiable) et le questionnement des repas carnés pour lesquels il n'y a pas de substitut pour les végétariens. Le comité de gestion est en réflexion pour une désinscription 48h avant sur le planning, aucune proposition sur les jours des repas carnés.

Compte-rendu de réunions

- 7 novembre : réunion de bureau du SMPAS à Mirabel et Blacons. Le tarif au m3 du syndicat va devenir évolutif en fonction des consommations par tranches afin de favoriser les économies d'eau (les plus gros consommateurs paieront plus cher).
- 9 novembre : Conférence territoriale et présentation de la loi APER (loi d'accélération des énergies renouvelables) à Beaufort/G par la CCVD. Présentation des orientations et modalités à suivre vis-à-vis de cette loi. A ce jour il est obligatoire pour les communes d'identifier les zones, faire un travail de concertation avec les habitants (rencontres et réunions publiques) et de délibérer pour le 31/12/2023 mais aucun outil pour le zonage n'est disponible alors que l'état devait le mettre à disposition. Il est à noter que même si il y a obligation, il n'y a pas de contrainte si ce la commune ne le fait pas... à suivre.
- 25 novembre : Séminaire PNRV Charte 2024-2039. Une rencontre pour présenter la charte aux communes qui sera soumis aux votes en avril prochain.
Il était aussi prévu un comité syndical qui a été annulé faute de quorum.
- 29 novembre : SCOT Vallée de la Drôme Aval 18h à Eurre (Commune représentée par B Martin)

Prochaines réunions

- Jeudi 30 novembre à 18h : « Valoriser le bois local ». CCVD. Eurre
- Mercredi 6 décembre à 18h : Bassin de vie Gervanne-Sye. Suze
- Mardi 12 décembre à 18h : Conférence des maires. Plan communal de sauvegarde. CCVD. Eurre
- Vendredi 15 décembre à 14h30 : Rencontre avec la DDT pour une réflexion sur un arrêté biotope

Dates à retenir :

- 25 décembre à 12h : Repas partagé sur la place de la mairie. À l'intérieur en cas de mauvais temps.
- 13 janvier 2024 : Repas des aînés. CCAS
- 26 janvier à 19h : Voeux de l'équipe municipale.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le mercredi 17 janvier 2024 à 20h00.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 22h16

Le secrétaire STORPER Marc,



Le Maire, GARAYT David

